

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 29 janvier 2024

Nombre de conseillers :

en exercice **14**
présents 10
votants 12

L'an deux mille vingt-quatre, le **29 janvier à 18 h 30**.

Le Conseil Municipal de VICQ-SUR-NAHON, convoqué le 25 janvier 2024 **en session ordinaire**, à la **Mairie**, s'est réuni sous la Présidence de **M. GUILLET Jean-Charles, Maire**.

PRESENTS : MM. GUILLET Jean-Charles, PINAULT Jean-Christophe, Mmes ARRICOT Danièle et TRIPAULT Christèle, M. LAUZANNE Michel, Mme ALCHEIK Sylviane, MM. COSTES Pascal, CHABOT Philippe, et RABIER Benjamin et Mme TROVERO Ingrid.

Procurations : Mme CHAUVIN Christelle donne procuration à M. GUILLET Jean-Charles et Mme LOJON Véronique donne procuration à M. LAUZANNE Michel.

Absents excusés : MM. ROUVEIX Didier et JAMET Jean-Claude.

Secrétaire : M. PINAULT Jean-Christophe.

Ordre du jour :

1. Extension du système de vidéoprotection – Demande de DETR 2024

2. Adhésion à l'ODASE

Questions diverses

1. Extension du système de Vidéoprotection - Demande DETR 2024

Vu l'augmentation du nombre d'actes d'incivilité, de vols sur la commune ces dernières années, Monsieur le Maire propose une extension du système de vidéoprotection qui permettrait de compléter le système actuel des entrées et sorties de la commune, mais aussi les bâtiments communaux.

Un diagnostic sera établi par le référent sûreté du Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Indre.

Vu le montant prévisionnel de la dépense qui s'élève à 16 548.89 € H.T.

Monsieur le Maire expose que le projet est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux 2024.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à la majorité (2 voix contre et 10 voix pour) :

- D'ACCEPTER le coût total de cette opération pour un montant de 16 548.89 € H.T. ;

- D'APPROUVER le plan de financement ci-dessous :

LIBELLE	Dépenses HT	Recettes
Vidéoprotection	16 548.89 €	
DETR (40 %)		6 619.56 €
Autofinancement		9 929.33 €
TOTAL	16 548.89 €	16 548.89 €

- DE SOLLICITER l'attribution d'une participation financière au titre du DETR 2024 pour le financement du projet d'investissement décrit ci-dessus ;

- DIT qu'une demande d'autorisation d'un système de vidéoprotection sera déposée en Préfecture, afin de renouveler la demande existante et de compléter l'extension prévue ;

- D'INSCRIRE au budget primitif 2024, les crédits nécessaires ;

- DE S'ENGAGER à lancer ces travaux sous réserve de l'acceptation du DETR 2024 ;

- D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents utiles à l'aboutissement du dossier.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture le 30/01/2024

2. Adhésion à l'ODASE (Office Départemental d'Animation Socio-Educative)

Monsieur le Maire propose que la commune adhère à l'ODASE, afin de bénéficier de tarifs intéressants pour la location de matériel et les prestations techniques.

Le montant de la cotisation s'élève à 68 € pour l'année 2024. Cette cotisation annuelle de la commune permet à toutes les associations de Vicq-sur-Nahon de bénéficier des prestations, et notamment du tarif préférentiel de location de matériel, à condition que ces associations s'acquittent également d'une cotisation, au prix de 30€.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- APPROUVE l'adhésion de la commune de Vicq-sur-Nahon à l'ODASE, pour un montant de 68 € en 2024 ;

- AUTORISE le Maire à reconduire cette adhésion pour les années suivantes, et à signer tout document relatif à ce dossier.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture le 02/02/2024

Publié le 02/02/2024

QUESTIONS DIVERSES

- **Matériel** :

M. RABIER Benjamin informe que le tracteur Grillo acquis en 2017 à 1 230h.

La marque Grillo propose un tracteur à 25 000 € TTC (tarif 2023) avec une reprise 9 500 €.

Cet investissement sera examiné en commission des finances.

- **Horaires de la Mairie** :

Depuis le 29 janvier, les horaires d'ouverture de la Mairie sont les suivants :

- Lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 ;
- Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

- **Parcelles AB 210 et 211** :

Vérifier si des servitudes sont à respecter pour les parcelles AB 210 et 211

- **Pays de Valençay en Berry** :

Les projets inscrits au Pays de Valençay en Berry, concernant la commune sont le city park, barques sur le Nahon, tiers-lieux (Région et Fonds Européens), réhabilitation des mares.

- **Marché sur la place** :

M. Lauzanne demande qu'il soit installé une signalisation pour interdire le stationnement le jeudi et samedi matin, afin que des places soient réservées pour les commerçants, mettre un panneau en dessous du panneau existant avec les jours et le sens de l'interdiction (une flèche gauche et une flèche droite avec un retour).

- **Travaux logement communal 1 rue du Stade**

Il faut prévoir la main d'œuvre d'un professionnel pour la pose d'une salle de bain au 1 rue du Stade.

- **Allée des Creusots**

M. Rabier précise que l'allée des creusots est dans un état déplorable, le sujet sera vu en commission de la voirie et chemins.

Séance close à 19h 40.